

Le 6 mai 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

TDA : Une délégation d'élus, reçue au Ministère de la Défense

Une délégation d'Elus fertésiens composée de Philippe FROMENT, Maire, Martine BORG, Adjointe chargée du Développement Economique, de l'Emploi et du Tourisme et Marc BRYNHOLE, Conseiller Régional et Adjoint, accompagnée de Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, a été reçue au Ministère de la Défense le jeudi 6 mai par deux membres du Cabinet de Madame ALLIOT-MARIE, Ministre, et un représentant de la Direction Générale de l'armement. Les Elus municipaux et le parlementaire ont fait part de leur inquiétude au sujet du projet de 113 suppressions de postes annoncé par la Direction de TDA sur le site de La Ferté St-Aubin.

Après avoir rappelé le contexte difficile de l'emploi dans la Région Centre dans différents secteurs, notamment celui de l'armement, les élus ont fait part de leur souhait que tout soit examiné pour éviter ce plan de 113 suppressions d'emploi. Ils ont donc demandé que l'Etat clarifie sa position et sa stratégie en matière de production d'armes afin d'avoir une perspective concernant la pérennité du site TDA à La Ferté St-Aubin.

Ils ont également sollicité l'engagement de l'Etat en matière de commandes permettant d'atténuer la baisse du plan de charge prévue en 2005.

Enfin, ils ont avancé l'idée d'une diversification des activités que TDA peut développer en s'appuyant sur l'accompagnement d'acteurs locaux comme la Région Centre en matière de formation (reclassement des salariés). L'Etat peut avoir un rôle incitatif en la matière après avoir expertisé et validé les initiatives portées par les salariés et leurs représentants.

M. ABADIE, Membre du cabinet de Madame la Ministre a tenu des propos rassurants sur l'avenir du site de La Ferté St-Aubin tout en précisant que les choix en la matière revenaient à la Direction de l'entreprise TDA. La structure et la sécurité développées sur ce site pyrotechnique constituent des atouts indéniables. D'autre part, le choix de l'Etat de maintenir une stratégie en faveur des moyens et gros calibres dans l'armement français, comme ceux fabriqués à La Ferté St-Aubin, le très bon positionnement de TDA sur le développement de nouvelles munitions à forte technologie sont des facteurs encourageants. Concernant le fait de conforter le plan de charge, il a été répondu que le contexte budgétaire ne laissait place à aucun espoir pour des commandes complémentaires à celles déjà notifiées par l'Armée Française fin 2003.

Enfin, les représentants de Madame la Ministre se sont dits prêts à étudier toute proposition de diversification d'activités afin d'en apprécier la faisabilité d'un point de vue technique.

A la demande des élus locaux, M. ABADIE s'est engagé à prendre contact avec la Direction de TDA pour faire part des préoccupations et des propositions que ceux-ci ont formulées au cours de l'entretien d'une heure et quart qu'il leur a accordé.